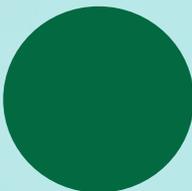


L'économie circulaire : une dynamique locale AT7

L'économie circulaire permet la concrétisation de projets d'écologie industrielle sur les territoires. Des acteurs de terrain témoignent ainsi de la priorité à donner à la prise en compte de la diversité des protagonistes et des différentes échelles de territoire... à l'image de la Communauté urbaine de Nantes Métropole. Ayant répondu à l'Appel à projet national du Ministère de l'Écologie « Territoires Zéro gaspillage, Zéro déchet », cette collectivité a engagé la construction de son plan d'actions Économie circulaire (2015-2020) en articulation avec sa politique déchets, son plan d'actions économie sociale et solidaire (ESS) et sa démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).



Piloté par :
Mme Véronique PENIN
Nantes-Métropole



Copiloté par :
M. Gérard AUBRON
*Conseil régional
des Pays de la Loire*

Animé par :
M. François CONSTANTIN



Intervenants des 13^e Assises des déchets

Atelier 7 : L'économie circulaire : une dynamique locale

Atlantique Habitations propose plus de 10 300 logements sur plus de la moitié des communes du département. Cette société développe une démarche environnementale en produisant des logements neufs labellisés Bâtiment Basse Consommation. Depuis 2013 Atlantique Habitations fait partie intégrante du projet de la Région des Pays de la Loire concernant la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises).

Créé en 2011 et basé à Nantes, Ecosystème est un bureau d'études et de conseils spécialisé dans le domaine de l'écologie industrielle et territoriale, qui cherche à rendre le système industriel plus durable et compatible avec l'environnement.

Dans cette optique, il étudie les flux entrants et sortants des entreprises en eau, énergie, matières et déchets afin de minimiser les pertes et d'aboutir à un bouclage maximal de ces flux sur le territoire.

Nantes Métropole exerce la fonction d'autorité organisatrice en matière d'élimination des déchets ménagers et assimilés au sein de 24 communes : la prévention, la collecte, le tri, le traitement et la valorisation. La politique déchets de Nantes Métropole s'articule autour de 2 axes : un service public adapté aux besoins de la population et au territoire ; un service durable luttant contre l'effet de serre en impliquant l'utilisateur comme acteur.

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est sous la tutelle conjointe des ministères de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle a pour missions de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Ses domaines d'intervention sont variés : énergie, air, bruit, déchets, sites et sols pollués, management environnemental.

La « Green Valley » est une grappe d'entreprises, labellisée par la Datar en 2010, dédiée au bois et à l'écoconstruction. Elle est située sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, dans les Vosges. L'idée a été de développer autour du site du papetier norvégien, Norske Skog Golbey, un écosystème qui contribue au développement économique du territoire.

M. Madani BELKHEIR
*Chargé de mission
développement social et
urbain*
Atlantique Habitations



Mme Agnès DELAMARE GRANDSIRE
Directrice
Ecosystème



Mme Mahel COPPEY
*Vice-présidente économie
circulaire*
Nantes Métropole



Mme Michèle GRESSUS
*Vice-présidente déchets et
propreté*
Nantes Métropole



M. Raphaël GUASTAVI
*Chef de service adjoint
mobilisation et valorisation
des déchets*
ADEME



M. Jacques-Alexandre VIGNON
Directeur
The Green Valley

